



***L'Eau, Bien Public ... Bien Commun.  
Pour une gestion démocratique et durable***

Le 1<sup>er</sup> et 2 mars à Paris

Musée Social. 5, rue La Cases 75007 Paris

**A quelques semaines du Forum Mondial de l'Eau et du Forum Alternatif, ce séminaire a pour objet de rassembler les élus en charge des questions relatives à l'eau dans leurs collectivités**

Ce séminaire, animé par Marc Laimé, Conseil en politiques publiques auprès des collectivités, sera rythmé par des apports d'experts et des expériences d'élus. Le vendredi 2 mars matin sera consacré à la visite d'un site d'Eau de Paris et le séminaire se conclura par un déjeuner au cours duquel seront présentées les perspectives en matière de gestion de l'eau pour l'avenir.

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars**

**8h30 à 9h00 : Accueil Café**

**1<sup>ère</sup> partie: Gestion publique/privée, quels critères de choix?**

**Comment lire le Rapport annuel du délégataire ?**

**Michel Desmars**, Chef du service de l'eau à la FNCCR

- les obligations légales
- les difficultés rencontrées
- les perspectives d'évolution
- les propositions de la FNCCR

**9h45 : Comment lire un contrat de DSP? Les enjeux de l'expertise juridique et financière**

**Jacques Tcheng**, directeur de la Régie des eaux de Grenoble

- le contexte réglementaire
- la confection d'un cahier des charges
- les problèmes de l'expertise juridique et financière
- le contrôle des engagements contractuels
- des propositions d'évolution

Pour s'inscrire : remplir le bulletin joint avec le cachet de votre collectivité et le renvoyer à Condorcet Formation, à l'attention de Sylvie DRUON :

par courrier au 8 bis rue de Solferino, 75007 Paris  
par fax au 01 42 85 54 31 ou par mail (scanné):

[s.druon@mde-condorcet-formation.fr](mailto:s.druon@mde-condorcet-formation.fr)

Pour tout renseignement sur le programme de ce stage, Hervé BEAUMANOIR: 06 74 57 07 47

[h.beaumanoir@mde-condorcet-formation.fr](mailto:h.beaumanoir@mde-condorcet-formation.fr)

Les élus disposent d'un droit individuel à la formation, dont les frais sont pris en charge par leur collectivité: [plus d'informations ici](#).

Rendez-vous sur le portail des élus socialistes et républicains:

[www.maisondeselus.fr](http://www.maisondeselus.fr)

**10h45 : Quel échelon territorial pour la gestion de l'eau et de l'assainissement ?**

**Sylvain Rotillon**, ex-responsable du SISPEA à l'Onema, STEA de la ville de Paris

- une compétence éclatée entre 38 000 services
- les difficultés rencontrées
- les tentatives de rationalisation
- les perspectives d'évolution

**11h30: Revenir en gestion publique - l'expérience d'Annonay**

**Olivier Dussopt**, député de l'Ardèche, maire d'Annonay

- la situation antérieure
- le processus de décision
- les difficultés rencontrées

**12h15 à 13h15 : Déjeuner pris en commun**

**2<sup>ème</sup> partie : La protection de la ressource, un enjeu capital**

**Eau et agriculture, pour un nouveau paradigme**

**Benoit Biteau**, vice-Président de la Région Poitou-Charentes

- un état des lieux inquiétant
- les points de blocage
- les réformes nécessaires
- comment agir ?

**14h00 : Protection de la ressource, eau potable et agriculture**

Joël Goyheneix, ancien député et Conseiller général des Landes, maire de Rion des Landes.

- la prise de conscience
- la construction du projet
- les difficultés rencontrées
- bilan et perspectives

**14h45 : Protection de la ressource, veille foncière et agriculture durable**

**Sébastien Dugleux**, vice-président du Conseil général des Deux-Sèvres

- le diagnostic
- l'importance du foncier
- une démarche multi-acteurs
- bilan et perspectives

**3<sup>ème</sup> partie : Quelle gouvernance de l'eau demain, aux niveaux national et local ?**

**Un bilan contrasté**

**Jérôme Brouillet**, Conseiller référendaire à la Cour des comptes, co-rapporteur du rapport annuel 2010 de la Cour des comptes sur la politique nationale de l'eau : « Les instruments de la gestion durable de l'eau ».

- un bilan décevant
- un levier réglementaire insuffisant
- agences de l'eau et comités de bassin à la peine
- les recommandations

**16h30 : Gestion de l'eau, économie, aménagement du territoire et urbanisme**

**Thierry Burlot**, vice-président de la région Bretagne

- l'eau, vecteur économique méconnu
- l'eau et l'aménagement du territoire : l'exemple breton
- SDAGE, SAGE et documents d'urbanisme
- propositions pour une nouvelle gouvernance

**17h15 : Quel financement demain pour les politiques publiques de l'eau ?**

**Daniel Marcovitch**, conseiller de Paris, vice-président de l'Onema et du Comité national de l'eau, président de l'association des EPT

- état des lieux
- baisse des consommations et nouvelles contraintes réglementaires
- du petit cycle au grand cycle de l'eau
- un nouveau mix facture-fiscalité ?

**18h00 fin de la première journée**

**Vendredi 2 mars 2012 à 9h30**

**Visite d'un site d'Eau de Paris  
(Station de potabilisation)**

**12h30 Déjeuner-débat**

**Anne Le Strat**, présidente d'Eau de Paris, Adjointe au Maire de Paris chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux

**Jérôme Royer**, maire de Jarnac, animateur du groupe de travail sur l'eau du Laboratoire des idées du Parti socialiste

**Pascal Bonnetain**, Vice-président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, Conseiller régional Rhône-Alpes

**15h00 Fin du séminaire**



Photos : <http://www.photo-libre.fr> et Eau de Paris

## L'Eau, bien public, bien commun

**Les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2012 à Paris**

À retourner à Sylvie DRUON, Condorcet Formation, 8bis rue de Solferino, 75007 PARIS ou par fax au 01 42 85 54 31

Prénom et nom du stagiaire :

Adresse :

Code postal :

Mandat :

Téléphone :

Courriel :

Collectivité :

Service (pour convention et/ou facture) :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

**Tarifs TTC par personne** en fonction de la taille de la collectivité (entourer la case), pour une formation d'une journée et demie, incluant le déjeuner des 1<sup>er</sup> et 2 mars ainsi que les pauses (60€ TTC). (Attention : déplacements non inclus)

Moins de 1000 habitants	234€	De 20.000 à 35.000 habitants	512€
De 1000 à 2000 h.	291€	De 35.000 à 50.000 h.	564€
De 2000 à 5000h.	355€	De 50.000 à 100.000 h.	617€
De 5000 à 10.000 h.	396€	De 100.000 à 200.000 h.	410€
De 10.000 à 20.000 h	459€	Plus de 200.000 h.	722€

**Demande de convention : oui / non. Si oui, nombre d'exemplaires : ( )**

Mode de règlement : à réception de la facture

Signature du stagiaire (obligatoire) :

Cachet de la collectivité (obligatoire) :

**IMPORTANT :**

Nos tarifs établissent une péréquation entre collectivités en fonction de leur taille démographique. Ils sont applicables à tous les niveaux de collectivité, de la commune au conseil régional.

En cas d'annulation par le stagiaire moins de 10 jours avant la date prévue pour le stage, la formation sera intégralement facturée.